



GRÉGORY PHILIPPIN,
Bourgmestre



WALTHER HERBEN,
1^{er} Echevin en charge
du Budget



Un Budget 2023 en positif, sans augmentation
de taxes malgré un contexte difficile

Pages 8 à 11



Les caméras de surveillance
sont installées

p. 6

Des subsides pour le Sport
et la Culture

p. 13

CPAS, Budget 2023

p. 16

Le certificat de détention pour animal de compagnie désormais disponible gratuitement via le e-guichet de la Ville d'Ans

Conscients du succès rencontré par le e-guichet de notre Ville, nous élargissons dès que possible l'offre de documents qui peuvent être commandés en ligne.

Dernier en date : l'**extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal** obligatoire pour acheter, adopter ou recevoir un animal de compagnie.

Ce permis qui atteste que le futur détenteur n'est ni sous le coup d'une interdiction de détenir un animal ni déchu de son permis de détention, a pour objectif d'éviter les récurrences de maltraitance animale ainsi que les achats impulsifs qui débouchent parfois sur des abandons ou négligences.

Sont concernés : les animaux de compagnie comme chiens, chats, oiseaux, hamsters, souris, poissons, tortues, reptiles, NAC, furets... mais aussi chèvres, chevaux, poules, lapins détenus dans le cadre d'un loisir.

Pour le commander, il suffit de se connecter à l'adresse <https://ans.guichet-citoyen.be/> ou utiliser la fonction e-guichet, située à droite sur la page d'accueil de notre site internet.

La première étape consiste en la création d'un compte personnel, soit au moyen d'un identifiant+ mot de passe, soit par identification avec lecteur de carte d'identité ou encore via Itsme. Une fois le certificat sélectionné et le mode de réception choisi, l'utilisateur est averti par mail de la réception de sa commande. Ce certificat est gratuit.

Toute information complémentaire peut être obtenue en téléphonant au service population 04 247 72 85 ou population@ans-ville.be.



2

ANSINFOS



Solidarité avec la population ukrainienne

Sommaire :

Certificat de détention pour un animal de compagnie.....	p 2
Sommaire.....	p 3
Infrabel construit nouvelle passerelle.....	p 4
Mise à l'honneur des personnes ayant acquis la nationalité belge.....	p 5
Souriez, vous êtes filmés, sécurisation des écoles, respect des Zones 30.....	p 6
Ils se sont dit oui - Noces d'or et de diamant.....	p 7
Un Budget 2023 en positif malgré un contexte difficile.....	p 8-9-10-11
Fin des travaux d'agrandissement de l'école Pierre Perret 1.....	p 12
Vœux aux clubs sportifs.....	p 13
Droits d'enregistrement réduits.....	p 14
Ans gourmand mais pas que.....	p 15
CPAS, déclaration de politique générale liée au budget 2023.....	p 16
La méthode Bisou.....	p 17
Diverses plateformes numériques vous simplifient la vie « administrative » en matière de population et d'état civil.....	p 18
Agenda.....	p 19-20

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be

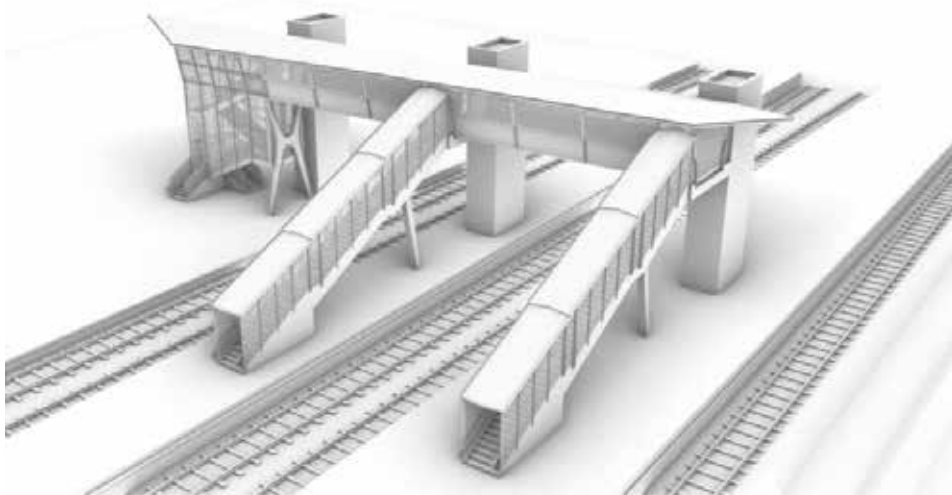




Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de l'Aménagement du Territoire

Ans : Infrabel construit une nouvelle passerelle piétonne en gare...

Comme déjà évoqué il y a plusieurs mois, la gare d'Ans va connaître un solide lifting d'ici quelques mois et ce à travers notamment la réalisation d'une passerelle permettant d'accéder directement à l'arrière des structures ferroviaires, l'objectif étant à terme l'optimisation de l'usage des modes de transports en commun et améliorer la mobilité au sens large sur le territoire de la Ville.



Conséquences pour les riverains et les usagers :

- | Bruits, poussières et vibrations possibles suite à l'usage d'engins de chantier et de groupes électrogènes.
- | Présence et circulation de véhicules dans les rues avoisinantes avec notamment un chemin emprunté dans les deux sens de circulation par les camions rues Aily, E. Vandervelde, Vinàve et Maréchal Foch.
- | Présence d'une grue de levage, éclairage artificiel, modification partielle du parvis de la gare et du parking afin d'y intégrer la zone de chantier.
- | Déviations locales possibles.

Si les travaux ont déjà débuté il y a plusieurs semaines, Infrabel nous informe qu'à la suite de certaines circonstances indépendantes sa volonté, il sera inévitable de revoir le planning initialement prévu et annoncé.

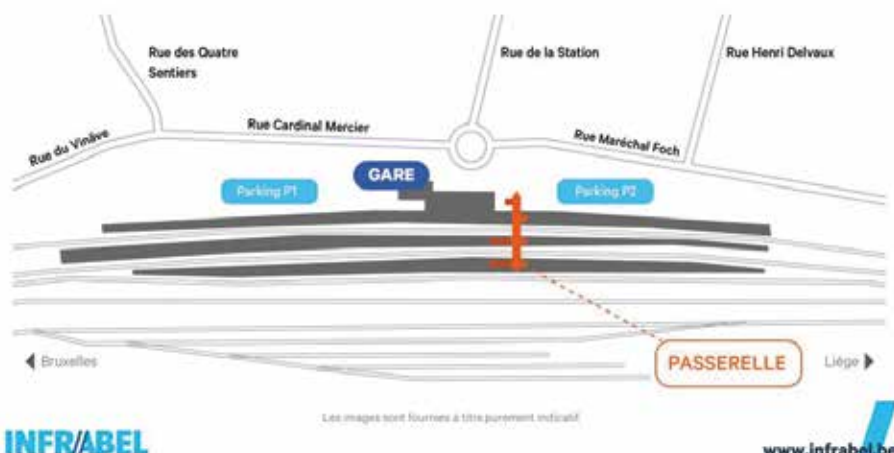
Attention, d'autres travaux sont possibles en dehors de ces dates et horaires selon les nécessités du chantier ou des conditions météorologiques.

Pour tous renseignements :
www.infrabel.be/fr/ans-passerelle-gare
contact@infrabel.be Tel : 02/525 22 11

Planning du chantier :

| **Travaux en journée (6h – 18h) :** régulièrement durant tout le temps des travaux pour la passerelle et le rehaussement du quai (Des travaux en journée pour les aménagements pourront se réaliser durant l'été 2023.

| **Travaux de nuit (22h-6h) :** de novembre 2022 à début mars 2023, travaux de nuit réguliers (du lundi au samedi matin. Entre avril et juillet 2023, travaux de nuit également prévus les des week-ends (6)



INFRABEL

www.infrabel.be

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : Le mardi sur rendez-vous.



Solidarité avec la population ukrainienne



Grégory Philippin, Bourgmestre

Mise à l'honneur des personnes ayant acquis la nationalité belge au cours de l'année écoulée ce 18 décembre au château de Waroux...

L'actualité nous rappelle chaque jour l'importance de notre modèle démocratique, l'objectif étant d'optimiser nos différences afin de les transformer en richesse commune.



Devenir Belge n'est pas seulement un acte administratif, c'est une décision qui ne peut se prendre à la légère. Lors de sa prise de parole à l'occasion de cette cérémonie d'accueil, Grégory Philippin, le Bourgmestre de la Ville d'Ans a rappelé à l'assemblée, la volonté des autorités communales de faire de la ville d'Ans un endroit, un lieu où chacun, quel que soit son âge, son origine ou son parcours de vie, un lieu d'accueil où il se sent bien.

Ans Ville d'accueil, c'est être ouvert aux autres, c'est tenter d'appréhender les difficultés d'intégration de ces personnes qui ont pris la décision de devenir belge et de tout mettre en œuvre pour qu'elles puissent se fondre dans notre société

et ainsi devenir des symboles de cette richesse humaine collective.

Devenir belge, c'est inscrire son histoire personnelle dans notre histoire nationale, c'est faire un choix exigeant, tant les conditions d'octroi de nationalité belges sont devenues complexe.

C'est pour toutes ces raisons, que le 18 décembre dernier, le Collège communal a décidé d'organiser une cérémonie mettant à l'honneur les citoyens ayant acquis la nationalité belge au cours de l'année 2022. Le lieu choisi pour cette cérémonie n'est autre que le château de Waroux, endroit qui lors de la seconde guerre mondiale a abrité des personnes de confession juive.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin,

Bourgmestre, Président de la Zone de Police
Ans-Saint-Nicolas

Souriez, vous êtes filmés...

Les caméras de surveillance sont installées!



Depuis le 21 décembre 2022, la zone de police Ans/Saint-Nicolas a installé de nouvelles caméras de surveillance sur le territoire zonal.

pour la Ville d'Ans et 25 pour la commune de Saint-Nicolas). On y retrouve notamment des parcs, des écoles, des parkings, des places et agoraspaces. Il s'agit de caméras fixes temporaires au sens de la loi... Ce qui implique qu'elles sont déplaçables. Elles tourneront donc régulièrement entre les divers lieux définis. Ces caméras de surveillance sont à la pointe de la technologie : elles sont dotées d'une vision 360°, d'une haute résolution d'image (4K) et couplées à une vision nocturne (amplification intelligente de la lumière). Il s'agit de caméras de type PTZ, permettant des mouvements panoramiques, des zooms (agrandissement de l'image sur plusieurs centaines de mètres) et des mouvements d'inclinaison.

veut aussi répondre à un véritable travail d'identification judiciaire des personnes qui commettraient des délits (deal, vandalisme, tapages, vols, ...), des personnes disparues et des infractions de roulage (circulation dans des routes interdites, dans des rues à sens unique, ...). Ces caméras seront donc une réelle plus-value dans le travail policier tant d'un point de vue préventif que répressif.

En effet, la zone compte plusieurs lieux dits « sensibles » où des faits de dégradations, de rassemblements et de nuisances diverses ont lieu régulièrement. Afin de pacifier ces endroits et de faire prendre conscience aux malfaiteurs qu'il n'y aura pas d'impunité, des caméras de surveillance y ont été installées.

Voici la liste des lieux filmés : Place Nicolai, rue des Tiges, rue de la Résistance, Avenue H. Lonay, rue Haut Douy, rue Joseph Dejardin, route Militaire, rue Reine Astrid, place Georges Vanhove, rue de Jemeppe, rue de la Station, rue Monfort, rue Gilles Magnée, rue de l'Yser, Place Regnier Oury, Cité Al'Trappe, rue des Mésanges, rue des Français, rue de l'Yser, rue Jean Jaurès, rue de Juprelle, rue Edouard Colson.

Au total, pas moins de 47 « spots » ont été déterminés en partenariat avec les Autorités locales et répartis sur les deux entités (22

Par la mise en place de ces caméras, la zone de police cherche avant tout un effet dissuasif au niveau de l'ordre public, mais

Sécurité routière, contrôles de vitesse, les derniers chiffres pour novembre et décembre 2022 : Des contrôles de vitesse accrus aux abords des écoles en 2023 ... Respect des Zones 30

Dans le dernier Ans-Infos du mois de décembre, nous évoquons le nombre de contrôles de vitesse réalisés à Ans dans diverses rues de la Ville. Voici les derniers chiffres du mois de novembre et de décembre pour les rues de Juprelle et

Lambert Dewonck. Au total 41 183 contrôles de vitesse ont été réalisés par le Lidar (radar mobile) ce qui a permis de constater 39 infractions, soit un pourcentage de 0.09%. Ce même Lidar sera installé dans plusieurs rues de la Ville tout au long de

l'année 2023... Il est à souligner que la sécurisation des abords des écoles et des zones 30 sera une priorité avec des contrôles de vitesse fréquents. A bon entendre... Levez le pied...

6

2022							
Emplacements ANS	Date de placement	Véhicules détectés (Nb)	Infractions (Nb)	Vmax (Km/h)	Vmoy (Km/h)	V85 (Km/h)	% de véh. en infraction
Rue de Juprelle	09/11/2022	16.976	37	82	43	48	0,21%
Rue Lambert Dewonck	06/12/2022	24.207	2	76	32	38	0,008%

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Solidarité avec la population ukrainienne

« Ils se sont dit oui »



Le 19 novembre
Les époux DO-MAX



Le 19 novembre
Les époux LUU-HOUK



Le 10 décembre
Les époux MONTALBANO-SPITERI

Noces d'or, de diamant, à l'Hôtel de Ville d'Ans...



Le 26 novembre
Les époux BADA - DUBOIS
(Noces d'or)



Le 26 novembre
Les époux ROSLEUX - BROKAMP
(Noces de diamant)



Le 17 décembre
Les époux DESIRON - LEBURTON
(Noces de diamant)



Le 22 décembre
Les époux INFANTINO - D'INTINO
(Noces d'or)

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

Premier Echevin en charge du Budget et des Finances

Un Budget 2023 en positif malgré un contexte économique difficile

Le budget est la véritable colonne vertébrale de la politique communale.

C'est donc un document d'une importance majeure, qui contient toutes les actions que les autorités communales entendent mener au cours de l'année à venir, ainsi que les moyens prévisibles de les financer.

Le budget 2023, adopté par le Conseil communal du 18 décembre dernier, a été particulièrement difficile à boucler, Ans n'échappant évidemment pas aux séquelles de la crise sanitaire, ni aux effets dévastateurs de la crise des coûts énergétiques, entre autres.

Il reste toutefois à l'équilibre, comme vous le lirez ci-après et recèle, sans la

moindre augmentation des taxes communales, nombre de projets ambitieux pour notre ville et ses habitants.

Même les partis d'opposition ne s'y sont pas trompés, puisque ce budget a obtenu, au vote, une unanimité relative (votes positifs du PS, du MR et du CDH-RCA, abstentions Ecolo et Défi).

En voici les grandes lignes :

1. TABLEAU DE SYNTHÈSE (ORDINAIRE)

	Compte 2021	Exercices		Budget 2023 (total général)
		Budget 2022 (adapté)	Budget 2023 (exercice propre)	
Recettes	38.817.392,43	42.914.825,23	41.656.569,81	43.093.035,67
Dépenses	36.032.561,62	41.478.359,37	41.647.510,19	42.577.891,74
Résultat	2.784.830,81	1.436.465,86	9.059,62	515.143,93

Il ressort du tableau que :

- A.** Le **compte 2021** affichait un résultat budgétaire positif de 2.784.830,81 €, en diminution de 1.181.213,32 € par rapport à 2020.
- B.** Le **compte 2022** n'est évidemment pas encore clôturé et, sur base des éléments disponibles à ce stade, rien ne permet de contredire, ni de valider la prévision résultant des dernières adaptations du budget, à savoir un boni de 1.436.465,86 €.
- C.** Ainsi que le démontrent les tableaux suivants, le budget ordinaire de l'exercice **2023** est établi sur base de prévisions de recettes en augmentation de 14,20 %, tandis que les dépenses sont, quant à elles, en augmentation à 14,35 %.
- D.** Le **budget ordinaire 2023** est présenté en boni à l'exercice propre (+ 9.059,62 €), conforté au résultat général (+ 515.143,93 €).



2. LES RECETTES ORDINAIRES

Recettes	Budget 2022		Budget 2021 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Prestations	3,8	1.564.742	4,3	1.502.513	62.229	4,1
Transferts	93,7	39.043.284	94,3	34.419.875	4.623.409	13,4
		8.950.574		7.764.106		
		9.812.725		9.177.839		
		9.675.751		7.901.386		
		3.354.506		3.014.289		
		3.260.728		2.674.379		
		552.311		453.420		
		3.436.689		3.434.456		
Dettes	1,8	748.544	1,4	543.983	204.561	37,6
		512.281		524.433		
		236.263		19.550		
Prélèvement	0,7	300.000			300.000	
	100	41.656.570	100	36.466.371	5.190.199	14,2

L'analyse du tableau montre que les recettes sont globalement en augmentation de 14,2%.

Au niveau du détail, mentionnons :

- A.** La stabilité des recettes de prestations (ventes de caveaux, constructions de trottoirs, raccordements à l'égout, redevances pour occupation du domaine public, ...), dont la variation est limitée à 4,1%, sans que cela ne traduise de choix politique majeur.
- B.** La nouvelle augmentation du Fonds des Communes de 1.186.468€ (donnée communiquée par le SPW).

- C.** Le produit des additionnels à l'IPP en hausse 1.774.365€, à taux inchangé. Au-delà de l'inflation et de l'indexation des barèmes fiscaux, cette hausse s'explique essentiellement par une adaptation de la comptabilité fédérale selon laquelle les villes et communes percevront, en 2023 et seulement en 2023, 14 mois d'additionnels à l'IPP au lieu de 12. Il s'agira donc d'une opération « one shot » et la réestimation des recettes d'additionnels de 2022, à la baisse de 534.760€ n'incline pas à l'optimisme pour les années à venir.

- D.** L'augmentation de la prévision de recettes des additionnels au précompte

immobilier (+ 634.886€), également à taux inchangé.

- E.** L'augmentation de 340.217€ de la prévision des produits des taxes communales « proprement dites » qui s'explique essentiellement par l'adaptation de la recette de la taxe « déchets » au coût-vérité prévisionnel
- F.** En recettes de dettes, une nouvelle, mais légère, diminution des dividendes (- 12.152€), largement compensée par l'enregistrement à la rubrique « autres » d'intérêts sur swaps, à hauteur de 207.000€, traduisant une gestion véritablement active de la dette.

3. LES DÉPENSES ORDINAIRES

Dépenses	Budget 2023		Budget 2022 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Personnel	42,0	17.492.793	43,1	15.694.522	1.798.271	11,5
Fonctionnement	16,5	6.852.812	14,7	5.354.477	1.498.335	28,0
Transferts	30,2	12.581.309	31,5	11.464.662	1.116.647	9,7
		3.470.821		3.337.328		
		838.908		962.751		
		160.043		156.905		
		1.718.843		1.275.000		
		3.850.000		3.345.000		
		1.604.786		1.600.000		
		158.451		50.000		
		779.457		737.678		
Dettes	11,3	4.720.595	10,7	3.906.010	814.585	20,9
		3.998.254		3.297.413		
		552.311		453.420		
		170.031		155.177		
	100	41.647.510	100	36.419.671	5.227.839	14,4



Les dépenses ordinaires augmentent globalement de 14,4 %.

Relevons, à cet égard :

- A.** L'augmentation des dépenses de personnel de 11,5 %, avec la prise en compte des évolutions de carrière, des indexations successives intervenues en février, avril, juin, septembre et décembre 2022, ainsi de celles prévues par le Bureau du Plan en janvier et juillet 2023.
- B.** L'évolution des dépenses de fonctionnement s'inscrit, avec 28,0 %, dans la

logique de la hausse constante des coûts énergétiques, sachant que comparaison se fait sur la base du budget initial de 2022, avant donc la flambée des prix que nous avons connue depuis le début du conflit en Ukraine.

- C.** Les dépenses de transfert augmentent, elles aussi, de 9,7 % avec l'indexation à 4 % de la dotation à la zone de police, à 2 % du Centre culturel, l'adaptation du subside lié au prix pour la Régie Ansports (+ 443.843 €, soit 34,8 %) et l'augmentation de 505.000 € de la dotation au C.P.A.S. (+ 15,1 %), finan-

cée, notamment, à l'aide d'un prélèvement de 300.000 € sur la provision de 850.000 € constituée en 2021 au profit du C.P.A.S.

- D.** Après une diminution de près de 12 % en 2022, les charges de la dette progressive cette fois de 20,9 % (+ 814.585 € dont 98.891 € de charge « Tonus », totalement compensés en recettes). Cette augmentation s'explique par la concrétisation de nombreux projets d'investissements en 2021 et en 2022, ainsi que par la hausse prévisible des taux d'intérêt.

4. LE BUDGET EXTRAORDINAIRE 2023

	Montant total	Subsides et tiers	PIC (réserves)	Solde à financer (part communale)
Dépenses générales	5.000		5.000	
Administration générale	114.208		20.000	94.208
Patrimoine privé	260.000	70.000	30.000	160.000
Services généraux	3.557.000	1.448.000	20.000	2.089.000
Voiries	7.547.324	3.804.489	1.310.344	2.432.491
Commerce	129.000	93.750	4.000	31.250
Enseignement	3.615.000	686.659	5.000	2.923.341
Education populaire et arts	1.226.000	664.424	1.000	560.576
Culte	260.000	100.000		160.000
Aide sociale et familiale	323.050	198.440	40.000	84.610
Environnement et cimetières	649.607		72.907	576.700
Logement - Urbanisme	2.340.000	1.840.000		500.000
	20.026.189	8.905.762	1.508.251	9.612.176

La part communale de 11.420.427 € se répartit en 9.612.176 € de financement sur emprunts et 1.508.251 € sur fond de réserves.

Le budget extraordinaire 2023 reprend les investissements programmés qui devraient être adjugés en 2023, sans référence à la date de début ou de fin des travaux.

Ces investissements s'élèvent à 20.026.189 €, couverts, à hauteur de 8.905.762 € par des subsides régionaux, communautaires ou européens, de subsides PIC/PIMACI et d'interventions de tiers (assurances, entreprises, ...).

Comme à l'accoutumée, depuis le début de la législature en cours, une part importante du total des investissements projetés reste consacrée à l'entretien des bâtiments communaux.

par l'AWAP dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (1.900.000 €, avec un subside potentiel de 1^{er} ordre de 1.400.000 €) ;

- la 2^e phase de la rénovation urbaine du centre d'Alleur (1.240.000 €, subsidiés à 100 %), entre la place des Anciens Combattants et la rue Reine Astrid, avec une liaison vers la rue des Messes, entre le parc philosophique et l'immeuble à appartements dont le 3^e bloc est en construction ;
- l'installation de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques (205.000 €) ;
- la réhabilitation et la transformation en locaux scolaires de l'ancien bâtiment dit « du Santi », à la Cité Lonay (420.000 €) ;
- la construction d'un nouveau bâtiment scolaire notamment destiné à remplacer les classes qui restaient logées dans des RTG, à l'école de la Cité Lonay, projet retenu dans le cadre de l'appel à projets « plan de reprise et résilience européen » de la FWB (1.500.000 €, avec un subside de 657.000 €) ;
- au chapitre des voiries, outre le projet « Wallonie cyclable » pour 1.491.000 €, avec 735.000 € de subsides, mentionnons les PIC et PIMACI 2022-2024 qui, en attente de leur approbation par la Région wallonne, figurent au budget

pour 1.000.000 €, ainsi qu'une somme de 500.000 € reprise sous le vocable « dégâts d'hiver » qui permettra de poursuivre la politique de réfection des voiries communales sur fonds propres ;

- la réouverture de la rue de la Légia, avec les travaux de consolidation du talus menaçant ruine qui devraient débiter ce printemps (300.000 €) ;
- la réfection intérieure du bâtiment socio-associatif de la place Nicolaï (700.000 €), ainsi que la rénovation de la bibliothèque Arsène Soreil, dont le projet a également été retenu dans le cadre du « plan de reprise et de résilience européen » pour des travaux d'un montant estimé à 1.015.000 € pour un subside de 622.000 € ;
- la poursuite de la rénovation, de la sécurisation et de l'assainissement de nos bâtiments scolaires avec, notamment, l'aménagement d'une nouvelle cour de récréation avec préau à l'école maternelle d'Alleur (250.000 €) ;



Solidarité avec la population ukrainienne





- | la rénovation de la toiture de l'église de Loncin (260.000 €) ;
- | la revitalisation du Haut Douy (1.240.000 €, subsidiés intégralement) devrait se concrétiser cette année avec les aménagements de 3 places publiques en gradin au cœur du lotis-

sement « Matexi », entre la cité Lonay et la rue Basse Cour, ainsi que par l'aménagement d'une passerelle d'accès supplémentaire au parc des Coteaux à partir de cette même rue Basse Cour ;

- | divers projets permettant la réalisation d'économies d'énergie (pose de

panneaux photovoltaïques, isolation thermique du dépôt communal, remplacement de systèmes de chauffage, ...);

- | la plantation de haies en bordure de chemins de remembrement et en bordure du ruisseau de l'Exhaure d'Ans, dans le cadre du projet de « maillage bleu/vert » de la Wallonie (150.000 €, dont 120.000 de subsides) ;
- | le projet d'aménagement d'un « bois sportif », sur 14 hectares, route Militaire, à Alleur, face à l'actuel complexe sportif François Heine et à la piste cycliste provinciale (1.000.000 €, dont 500.000 € d'interventions externes) ;
- | la construction, dans le cadre du budget de la Régie Ansports, d'une infrastructure sportive partagée sur le site des écoles d'Alleur, rue de la Résistance (2.574.109 €, avec un subside d'Infrasports estimé à 1.544.465 €).



5. SYNTHÈSE APPRÉCIATIVE

Les séquelles de la crise sanitaire et la crise que nous connaissons désormais en suite au conflit en Ukraine ont évidemment frappé notre Ville, le poids des indexations et de la facture énergétique dégradant notablement, en quelques mois, une situation financière heureusement redevenue saine ces dernières années.

Le budget 2023 a donc été particulièrement difficile à boucler, ainsi que les chiffres et commentaires des tableaux ci-dessus le démontrent à suffisance.

Ce budget fait néanmoins état d'un boni global de 515.143,93 € à l'ordinaire et d'un équilibre parfait à l'extraordinaire.

Soulignons que ces résultats, qui restent positifs même s'ils sont préoccupants pour l'avenir, ont été atteints sans recourir ni au mécanisme du « crédit spécial de recettes », ni à la faculté désormais offerte de présenter un déficit à l'exer-

cice propre à hauteur de maximum 2% du total des dépenses ordinaires de ce même exercice propre.

Le recours partiel à la provision constituée en faveur du C.P.A.S. a notamment concouru à atteindre l'objectif de maintenir l'équilibre budgétaire, démontrant la pertinence de la mesure prise en ce sens à la faveur du résultat du compte de l'exercice 2020.

Sans la moindre augmentation de la pression fiscale, ce budget n'en intègre pas moins des projets d'investissements ambitieux tout en assurant :

- | le maintien de l'ensemble des prestations proposées à nos concitoyens ;
- | le maintien de l'emploi et la perspective de recrutements nouveaux ;

- | l'augmentation des dotations aux entités consolidées (CPAS, Zone de Police, et Centre culturel) ;

- | la finalisation du projet politique de la majorité tel que repris dans la déclaration de politique communale 2019-2024 et traduit dans le PST.

Ce budget se veut néanmoins, plus que jamais, réaliste et prudent, comme devra l'être son exécution, afin de prémunir la Ville contre les effets prévisibles (ou non) de la crise, fonctions, notamment, de la durée et de l'intensité de celle-ci.



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Fin des travaux d'agrandissement de l'école Pierre Perret 1

Il s'agit de l'aboutissement d'un projet initié en mars 2018 par le Service de l'Instruction publique et mené en parfaite collaboration avec le Service de la Gestion territoriale visant la création de nouvelles places au sein de l'école Pierre Perret 1.

Les travaux subsidiés à concurrence de 335.261 € par la Fédération Wallonie-Bruxelles consistaient en la rénovation lourde d'un bâtiment désaffecté et insalubre adjacent à l'école Pierre Perret 1.

Cette rénovation permet l'ouverture de 2 nouvelles classes maternelles dans le complexe.

Le bâtiment étant référencé au patrimoine culturel immobilier, les travaux n'ont engendré aucune modification en façade à rue afin de conserver la façade existante. Un accès latéral sous le préau permet l'entrée sécurisée des enfants à distance de la rue. Un large hall d'entrée accueille les élèves.

Deux classes maternelles de plus de 55 m² accueillent chacune 25 nouvelles places.



Les classes profitent ainsi d'un vaste apport de luminosité des façades avant et arrière. Un volume annexe a été réalisé au rez-de-chaussée pour permettre d'accueillir les sanitaires à proximité

de la cour de récréation et d'accéder à l'arrière de la parcelle.

Le terrain situé à l'arrière de la parcelle a été aménagé afin d'y accueillir la cour de récréation des nouvelles classes maternelles. Une jonction dans le mur arrière de séparation permet la connexion entre la cour maternelle existante et la nouvelle cour maternelle créée.

Le déménagement des classes de 3^e maternelle A et B a été programmé durant ce congé d'hiver. Les heureux élèves ainsi que les titulaires ont pris possession des lieux depuis ce lundi 9 janvier 2023.

Monsieur Walther HERBEN, Premier Echevin en charge de la Gestion territoriale ainsi que Madame Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique, espèrent qu'ils s'y épanouiront pleinement !



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Philippe Saive,

Echevin en charge des Sports et de la Culture

Vœux aux Clubs Sportifs

Lors d'un petit déjeuner au Complexe Sportif François Heine, le dimanche 15 janvier, l'Echevin des Sports, Philippe Saive a rappelé aux nombreux clubs présents l'importance que revêt le sport à Ans.

Après le bilan de l'année sportive 2022, il a présenté les différents projets sportifs de la ville ... Hall d'Alleur, terrain de football Gilles Magnée, travaux d'isolation du Hall Henri Germis, Bois sportif.

L'Echevin a rappelé l'importance de la pratique sportive comme outil d'intégration et la volonté de la Ville d'Ans de le rendre accessible au plus grand nombre.

Il a profité de ce moment pour mettre à l'honneur les bénévoles, qui au quotidien, gèrent les clubs et les font vivre.

Dans la foulée, l'Echevin des Sports a rappelé le principe des subsides classiques octroyés aux clubs sportifs. Cette année, ce sont 45 clubs qui ont bénéficié de ces subsides.



Des subsides pour la Culture

Les associations culturelles sont un maillon essentiel dans la vie sociale communale.

Œuvrant en matière de jeunesse, d'éducation permanente, en faveur des seniors, pour l'animation des quartiers ou la vie artistique et culturelle, elles sont à la

base de projets, elles permettent le lien social, la rencontre et la solidarité.

Sur proposition de l'Echevin de la Culture, Philippe Saive et de la Commission ayant la Culture dans ses attributions, le Conseil communal a attribué, en 2022, la somme de 15.000 €, aux dites associations cultu-

relles de notre Commune, ayant rentré une demande...de quoi les aider à mener à bien leurs missions.

Pour connaître la liste des associations ansoises, consultez le site de la ville d'Ans : <https://www.ans-commune.be/loisirs/associations>

Projet de nouveau Hall à Alleur sur le site de l'Athénée, 2023 s'annonce bien !

Ce hall sera doté d'un plateau sportif d'une dimension de 28,84 m sur 44 m, de 8 vestiaires, de gradins mobiles, de

réserves à matériel de ± 80 m² avec des parties séparées et une salle de réunion d'une surface de 150 m² qui en complètera

sa composition. La volonté est que tous ces équipements sportifs s'articulent autour des différents utilisateurs selon leurs besoins spécifiques.

En effet, ce hall sera partagé entre différentes écoles et plusieurs clubs.

Le projet initié par le Collège communal, sera introduit via la RCA AnSports pour un budget estimé à 2.500.000 € HTVA avec un subside de la Région Wallonne de près de 60 %.



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Anne-Marie Libon,
Echevine en charge de l'Urbanisme

Droits d'enregistrement réduits

Le droit d'enregistrement est la taxe que vous devez payer lors de l'achat d'un bien immobilier. Le taux normal de ce droit est de 12,5% en Région wallonne.

Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un taux réduit à 6% ou 5%, moyennant certaines conditions.

A quelles conditions ?

- Acquisition d'une habitation modeste, c'est-à-dire une habitation dont le revenu cadastral ne dépasse pas 745€. Ce plafond augmente en fonction du nombre d'enfants à charge.
- Vous achetez le bien en tant que personne physique.

Vous achetez la totalité du bien en pleine propriété.

Au moment de l'achat, vous ne possédez aucune autre habitation.

Vous devez rester domicilié dans le bien acquis pendant 3 ans sans interruption.

Le taux réduit de 6% s'applique uniquement sur une partie du montant d'achat. Le plafond s'élève à 167.000€ (montant indexé chaque année). Le reste du montant de l'achat est soumis au taux normal de 12,5%.

Le taux réduit de 5% est octroyé aux emprunteurs bénéficiant d'un prêt hypothécaire social. Ce taux sera aussi uniquement appliqué sur le plafond cité ci-avant.

Si vous ne respectez pas ces conditions, le faites pas, vous devrez alors payer la différence de droits et une amende égale à celle-ci.

Le revenu cadastral de ma nouvelle habitation n'est pas encore fixé ?

Dans certaines situations, le revenu cadastral de l'habitation n'est pas encore fixé au moment de la signature de l'acte d'acquisition. Vous payerez alors le droit plein de 12,5% lors de l'acquisition mais vous pourrez demander la restitution des % payés en trop si, ultérieurement, l'administration fixe le revenu cadastral à un montant inférieur à 745€; et pour autant que toutes les autres conditions soient respectées.

L'acte d'acquisition doit prévoir cette possibilité de demande de restitution.

Lors de la notification du revenu cadastral, vous disposerez d'un délai de 2 ans pour introduire votre demande.

Par ailleurs, si vous ne rencontrez pas les conditions pour l'octroi d'une réduction de droit, sachez que pour une habitation qui vous est propre et unique, un abattement de 20.000€ vous est octroyé. Cela veut dire que sur ces 20.000€, vous ne devez pas payer de droits d'enregistrement.

Pour toute précision sur le sujet, votre notaire reste votre meilleur conseiller.

Je suis propriétaire de l'habitation que j'occupe actuellement et je désire la vendre pour acquérir un nouveau bien ?

Vous pourrez directement profiter de la réduction de taux, même s'il ne s'agit pas d'une première acquisition. Cependant, vous serez dans l'obligation de vendre votre premier bien dans l'année à compter de l'acte notarié d'achat du nouveau bien. Si vous ne

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques, Président de l'Agence de Développement Local

Ans gourmand mais pas que :
le guide des producteurs
locaux est sorti

Nouveaux commerces à Ans!

Ibella's Paintings : artiste peintre

Rue de l'Yser, 221 - 4430 Ans
0479 429 955
ibela.lorentent@gmail.com

[fb ibellaspainting](#)

Delphine Donnay : thérapie des émotions, hypnothérapeute

Rue de la Station, 22 - 4430 Ans
0498 683 212

d.donnaytherapeute@gmail.com

[fb delphineDonnaytherapeute](#)

Valor Services Group : nettoyage industriel et technique

Rue Mabîme, 77/1 - 4432 Allieur
0485 953 125

Valerie.blaise@valorservicesgroup.be

Franck.rutten@valorservicesgroup.be

<https://fr.valorservicesgroup.be/>

Ornel'la Bellezza : esthéticienne

Rue des Trois Rois, 152 - 4430 Ans
0494 151 684

Fillitteri.ornella@gmail.com

[fb Ornel'laBellezza](#)

La Boutique de Nath : bijoux et accessoires de mode

Rue de la Station, 22 - 4430 Ans
0497 284 186

Nathaliebenoit@outlook.be

[fb laboutiquedenath2020](#)

A table Valèt : organisation de l'authentique raclette Valaisanne

Chaussée du Roi Albert, 33 - 4431 Loncin
0497 302 025

Gary.cornu@hotmail.com

[fb garyvalais](#)

Marie Coeurderoy : atelier bijoux et couture à Allieur

0485 183 052

mbarnich@hotmail.com

[fb MarieCoeurderoy](#)

L'art des 5 sens : salon de coiffure, reiki, mésothérapie, auto-hypnose, soins capillaires

Rue de l'Yser, 95 - 4430 Ans
0494 255 663

Serife.karkief@gmail.com

<http://lartdes5sens.be/>

Trois. Vins : importation, vente de vins et spiritueux

Rue de l'Yser, 399 - 4430 Ans
0470 863 721

stevhouttekier@hotmail.com

[fb Trois.VinsBoutique](#)

La Storia : pizzeria

Rue de l'Yser, 409 - 4430 Ans
0476 372 725

[fb lastoria](#)

Ascenseurs Prégaldien

Avenue de l'Energie, 31/05 - 4432 Allieur
04 278 22 97

info@ascenseurspregaldien.be

<https://www.ascenseurspregaldien.be>

Multipharma : centre de préparation de médication individuelle

Avenue de l'Energie, 25 - 4432 Allieur

<https://www.multipharma.be>

L'année 2022 s'est terminée en beauté!

Joli succès pour l'édition 2022 du marché de Noël organisé à l'initiative de l'Agence de Développement Local d'Ans Présidé par l'Echevin des Affaires économiques Christopher Gauthy ces 9, 10 et 11 décembre derniers rue Monfort. Plusieurs centaines de personnes sont venues découvrir ce marché haut en couleurs, fort d'une quinzaine de chalets décorés aux couleurs de Noël. Boissons de circonstance, petite restauration, artisanat, il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges. A l'année prochaine!



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens,
Président du CPAS
en charge des Affaires sociales

Déclaration de politique générale liée au budget 2023

En date du 20/12/2022, le Conseil de l'Action Sociale a voté le budget de l'année 2023. Nous soulignerons tout particulièrement les éléments suivants :

Pour un traitement optimal des dossiers, le service social de première ligne et le service social administratif ont été renforcés en personnel. Le nombre de dossiers de personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale est stable. Tout comme au 30/09/2021, nous comptons 547 dossiers au 30/06/2022. Cependant, l'accueil des ressortissants ukrainiens a eu un impact important sur le nombre de dossiers de personnes bénéficiant d'une aide équivalente au Revenu d'Intégration Sociale. Depuis le début de la guerre, nous avons aidé 31 personnes/familles différentes. Aucune accalmie ne se profile dans un proche avenir.

À la suite de l'augmentation conséquente des tarifs du gaz et de l'électricité, nos services ont été fort sollicités pour des demandes d'aides et de renseignements. Cette crise touche des ménages qui n'auraient jamais imaginé faire appel au CPAS. Au-delà d'un budget élevé pour accorder des aides financières, nous allons maintenir les démarches d'information et de sensibilisation initiées dès la flambée des prix.

Le développement de la réinsertion socio-professionnelle reste une priorité en 2023. La « valeur travail » nous semble un échelon fondamental pour le développement personnel de nos bénéficiaires et un apport non négligeable à la société. Le CPAS s'est engagé dans la collaboration avec le secteur marchand. Le lien entre public et privé est établi grâce à une nouvelle collègue dotée d'une expérience professionnelle commerciale et d'une grande fibre sociale.

Notre AMO « La Boussole » continuera à développer son action sur le terrain en direction des jeunes et de leurs familles. Les moyens humains et matériels sont maintenus en dépit de la perte partielle de subsides. L'action « Aide contre le décrochage scolaire » se poursuit en collaboration avec le service communal du Plan de Cohésion Sociale. La nouvelle organisation du calendrier scolaire permet d'encadrer tout au long de l'année des stages qui allient travail, sport et culture.

Le service du Taxi Social connaît un succès grandissant. L'offre de transport vers les centres de vaccination Covid nous a amenés de nouveaux clients. La convivialité unanimement reconnue de nos chauffeurs a fait le reste. Le planning des courses est complet. Nous venons d'investir dans l'achat d'un nouveau véhicule qui va être aménagé début 2023 pour le transport de personnes à mobilité réduite.

En matière de logement, les travaux de rénovation et d'équipement de nos

bâtiments s'achèvent. Le CPAS dispose maintenant de 2 maisons et de 5 appartements pour des hébergements d'urgence. Les services sociaux collaborent étroitement pour assurer un suivi rapproché des occupants.

Le soutien financier de 10.000€ à l'épicerie ansoise de la Croix-Rouge est maintenu, en faveur des familles défavorisées. Nous prolongeons la collaboration avec l'ASBL Entraide et Partage et la Croix-Rouge dans le cadre de l'octroi de subsides fédéraux destinés à l'aide alimentaire.

Toutes ces actions sont facilitées grâce au soutien de la Commune d'Ans, qui nous accorde une dotation de 3.850.000€, soit une augmentation de 15,10%. De plus, elle maintient la provision constituée en 2021 d'un montant de plus de 500.000€.

« La solidarité des ansois et le coaching intensif pour l'emploi ne sont pas étrangers aux coups portés, dans notre Ville, à la pauvreté ».



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10



Solidarité avec la population ukrainienne



La méthode BISOU



Comme à chaque fois que je dois rédiger une rubrique pour notre journal communal, et comme je veux mettre en avant ma fibre environnementale, je finis toujours sur le site <http://www.ecoconso.be>¹, où je trouve toujours de nouvelles informations et de nouveaux conseils afin d'améliorer mon empreinte écologique.

Et cette fois-ci, j'y ai découvert la méthode BISOU² pour mieux et moins consommer. Un BISOU, le bon réflexe avant d'acheter !

La méthode BISOU est un pense-bête de 5 questions rapides à se poser avant de passer à l'achat ! Le bon allié pour les soldes. Elle se résume en 5 mots-clés faciles à retenir :

B comme « besoin »

À quel besoin cet achat répond-il ?

Les marques ont vite fait de jouer sur nos sentiments et de créer de nouvelles envies. Et ce avec un bon coup de main de la pub ! Acheter ce produit ou pas ? De quoi ai-je besoin ? C'est une question de

base. Pourtant, creuser plus loin permet d'éviter d'acheter des produits inutiles.

I comme « immédiat »

Peut-on attendre un peu avant de faire cet achat ?

L'achat peut-il attendre un peu, pour savoir si on est certain de vouloir l'acheter ? On fait attention aux achats compulsifs. Une promotion peut inciter à acheter rapidement un objet dont on n'est pas certain d'avoir besoin.

S comme « similaire » ou « semblable »

N'a-t-on pas déjà un objet similaire ou qui fait plus ou moins la même chose ?

En faisant le tour de nos placards, on se rend parfois compte de tout ce qu'on a accumulé !

Un bon conseil peut aussi être de lister ce qu'on a, histoire d'éviter les achats inutiles. Tenir l'inventaire de son sur-

gélateur permet d'éviter le gaspillage et donc des achats redondants.

O comme « origine »

D'où vient ce produit ? Dans quelles conditions a-t-il été fabriqué ?

On s'interroge sur l'origine et la fabrication du produit et on vérifie qu'on est en accord avec les réponses. A-t-il voyagé longtemps pour arriver dans nos mains ? Quelles ressources ont-été employées pour le fabriquer ? Sa production respecte-t-elle l'environnement ? La personne qui l'a fabriqué a-t-elle traitée et payée dignement ?

Pour un achat durable, on pense à acheter local si possible, on se fie aux labels.

U comme « utile »

Comment a-t-on fait pour se débrouiller sans cet objet jusqu'à présent ?

Ce produit va-t-il vraiment servir régulièrement et améliorer le quotidien ? Si la réponse est oui c'est bon signe. Si pas, il faut peut-être réfléchir encore un peu avant de passer à la caisse.

On essaie d'éviter un achat qui va prendre la poussière dans le fond d'un placard. Si c'est quelque chose qui ne servira pas souvent, peut-on plutôt le louer ou le demander en prêt à des voisins, des amis ?

Cette méthode permet d'allier écologie et économie. Deux priorités dans la période de crise que nous traversons.

Je profite de cet article pour vous souhaiter mes meilleurs vœux et, bien sûr, un BISOU ...

Thierry Coenen

Chef de groupe eco

¹ Écoconso asbl encourage des choix de consommation et des comportements respectueux de l'environnement et de la santé

² La méthode BISOU est un concept développé par Marie Duboin Lefèvre et Herveline Verdeken dans le livre « J'arrête de surconsommer ! 21 jours pour sauver la planète et mon compte en banque. »



Diverses plateformes numériques vous simplifient la vie « administrative » en matière de population et d'état civil



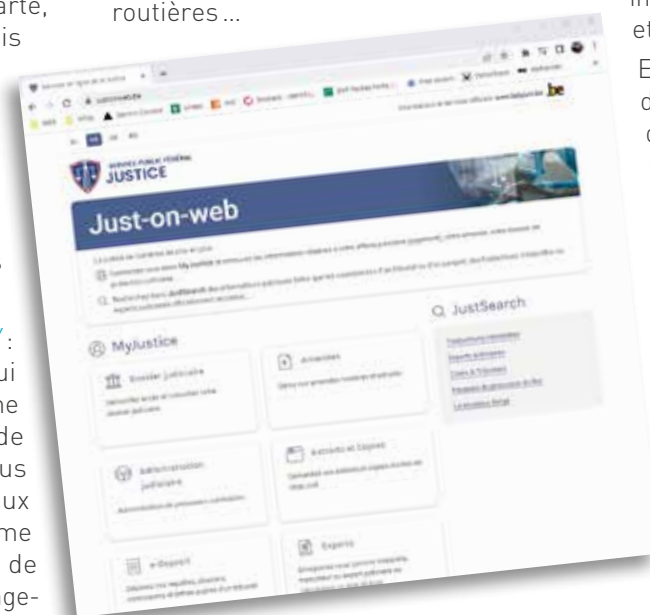
1) Mon Dossier <https://mondossier.rrn.fgov.be> : cette plateforme vous permet d'imprimer vos certificats administratifs tels que composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, certificat de nationalité, certificat de cohabitation légale...

Après l'installation du logiciel et la connexion de votre lecteur de carte, rendez-vous sur le site. Une fois identifié au moyen de votre code pin, vous accédez à un ensemble des certificats que vous pouvez télécharger gratuitement. Signés électroniquement et revêtus du sceau du Royaume, ils sont valables pour toutes vos démarches administratives.

2) Just-on-web <https://justonweb.be/> : la plateforme du SPF Justice qui vous permet de demander en ligne les extraits ou copies d'actes de l'état civil (tant les actes qui vous concernent directement que ceux dans lesquels vous figurez) comme acte de naissance, de mariage, de reconnaissance prénatale, de changement de (pré)nom, d'adoption, d'enregistrement d'un changement de sexe... Une fois connecté avec itsme, eID ou eIDAS, vous pouvez les télécharger/envoyer vers votre e-Box ou adresse e-mail. Ces documents sont gratuits et juridiquement valables.

Selon que le document est récent ou non, il sera directement consultable ou téléchargeable. S'il est plus ancien, la demande transitera avant de vous arriver par la commune qui le détient.

Cette plateforme vous permet également d'introduire des demandes de plans de paiement pour les amendes routières...



3) Notre e-guichet communal <https://ans.guichet-citoyen.be/> : permet, outre les traditionnels certificats de population et d'état civil, de commander également un extrait de casier judiciaire,

un certificat de détention d'animal de compagnie ou de déclarer un changement d'adresse dans la commune... Connectez-vous à l'app, créez votre compte personnel via identifiant+ mot de passe ou lecteur de carte d'identité ou Itsme. Vous serez averti par mail de la réception de la commande et informé du coût éventuel de celle-ci et des modalités de paiement.

Et bien plus : il offre la possibilité de demander une carte de riverain, d'inscrire un enfant en classe d'immersion anglaise ou néerlandaise, de déposer son Curriculum vitae au service du personnel, d'inscrire un bébé à la crèche, demander l'autorisation pour abattage d'arbre...

Soucieuse d'inscrire nos services dans le cadre de ces différentes offres de simplification administrative, la Ville d'Ans reste très attentive au service rendu à TOUS SES CITOYENS y compris ceux qui n'ont pas accès à ces moyens informatiques. Nous restons dès lors accessibles

aux ansois pour leur offrir comme toujours un service de qualité.

Toute information complémentaire peut être obtenue au service population (04 247 72 85) ou auprès du Helpdesk du Registre national (02 518 21 16).

Solidarité avec la population ukrainienne





Agenda

Jusqu'au 23 avril

Expo « Street Art : de Toxic à Banksy »

Château de Waroux

Tous les renseignements sur www.chateau-waroux.be

Mercredi 25 janvier, de 15h à 15h30

Heure du Conte : Sur la banquise (enfants de 4 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit - Réservation : 04 247 73 56

Judi 26 janvier, à 12h

Cercle de Lecture : sortie cinéma adaptation « Les huit montagnes » de P. Cognetti

Bibliothèque Arsène Soreil

Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Dimanche 29 janvier, 15h

Concert, Nouvel An, « Une Soirée à Vienne »

Centre Culturel d'Ans

Hommage à Johan Strauss, par l'Euro Symphonic Orchestra

Entrée : 9€ (prévente & membre CcAns) / 12€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Mardi 31 janvier, 20h

Cinéclub Ansois, Nomadland, de Chloé Zhao



Centre Culturel d'Ans

Projection animée par Bénédicte Quinet et Anne-Sophie Grad

Après avoir tout perdu durant la crise économique mondiale de 2008, Fern, une sexagénaire, se lance dans un voyage à travers l'Ouest américain, vivant en tant que nomade des temps modernes dans une camionnette.

En partenariat avec le Cefoc et la bibliothèque de Grâce-Hollogne.

Entrée gratuite !

Vendredi 03 février, 20h30

Concert Jazz, Ozain Quartet

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes :

www.centreculturelans.be



Samedi 04 février, Ouverture des portes à 19h15, concerts à 20h

Concert Metal, Smells Like 90's - Chump - Lily's Explosion

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes :

www.centreculturelans.be



Mercredi 8 février, de 15 à 15h30

Heure du Conte : Des bisous (enfants de 4 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit - Réservation : 04 247 73 56

Judi 16 février 2022, de 9h30 à 12h

Rencontres « Lectures Plurielles » avec une sortie culturelle

Réservation bibliothèque Arsène Soreil : 04 247 73 56

Samedi 18 février, 10h - 12h

BiMZ Kids, Atelier de création de masques

Centre Culturel d'Ans

De 6 à 12 ans.

Une collaboration du Centre Culturel d'Ans et du CLg.

Prix : 7€ - Atelier limité à 12 enfants

Infos et inscriptions : www.centreculturelans.be



Solidarité avec la population ukrainienne

Dimanche 19 février, 15h

Spectacle Jeune Public, Ma grand-mère est une aventurière

Centre Culturel d'Ans

Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Par Racagnac Productions.

De 5 à 12 ans.

Un jour, par hasard, Lulu tombe sur des souvenirs de sa grand-mère. La découverte de photos, objets et carnets de voyages bouleverseront la vision que Lulu a de cette vieille dame bien rangée : dans sa jeunesse, elle a fait le tour du monde à vélo !

Sans paroles et brillamment portés par une musique live, un grand livre pop-up, des projections de marionnettes 2D, des ombres et marionnettes de table dévoileront au public les péripéties et rencontres de cette aventurière de grand-mère...

Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns) / 9€ sur place / 1.25€ (art.27)

Du 20 au 24 février, 9h - 16h

Stage Enfants, À l'abordage !

Centre Culturel d'Ans

De 5 à 9 ans

Stage d'éveil musical et rythmique

Avec Marie Mairy, des Jeunesses Musicales

Prêt pour un voyage au cœur de la musique ?

Vaguelette sonore ou tempête musicale, il faudra larguer les amarres et tenir la barre pour arriver à bon port ! Durant cette semaine de navigation mélodieuse, nos moussaillons auront le vent en poupe, vogueront de continent en continent et jeteront l'ancre pour apprendre à jouer en semble avec des instruments, affiner leurs sens artistiques et rythmiques, entamer des chansons d'ici ou d'ailleurs, danser et même faire des bodypercussions ! Garderie le matin dès 8h30 et en fin de journée de 16h à 17h.

Prévoir un repas (froid), des collations et une gourde.

Prix : 85€

Infos et réservations : www.centreculturelans.be

Mercredi 22 février, de 15h à 16h

Heure du Conte : Vive le Carnaval (avec bricolage, pour les enfants de 4 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit - Réservation : 04 247 73 56

Jeudi 23 février, de 10 à 12h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite - Contact Christine Fortin, 04 247 73 56



LA DAME DE COEUR
Une organisation d' Anne-Marie PERIN pour sa 21^{ème} soirée du télévie à Ans

Grande première à ANS, Samedi 4 mars 2023 à 18h30

Salle des fêtes Henriette Brenu, rue Gilles Magnée, Ans
suivie d'une soirée dansante (Disco / Année 80)



Gibson Brothers

&



Santo Barracato

La soirée sera présentée par Philippe Theis & Marc Gérardy
REGIE ELECTROVOX

Une jeune chanteuse viendra également chanter 2 chansons
Fiona Herben

Sooper spectacle Précédé d'un « GRAND BARBECUE »
3 Viandes, Gratin dauphinois
Pât des champs, pâtes, variétés de crudités, diverses sauces chaudes et froides, pain
Traiteur : Le Restaurant « Le Grill-On-Vert » - 4540 JEHAY

LE TOUT POUR SEULEMENT 35€
Réservations avant le 15 février 2023

PREVENTE 1 M. Studio Culture rue de l'Yser, 220 à Ans 04 247 06 03	PREVENTE 2 Boulangerie Deneubourg rue de la Station, 18 à Ans 04 263 66 46	PREVENTE 3 Librairie Infor Rue de Jemeppe 72, 4431 Loncin 04 365 78 25
--	--	--

PLACES LIMITEES
Renseignements & Réservations :
Anne Marie Perin : 0495 64 58 17

Avec le soutien du Bourgmestre et Collège Echevinal de la Ville d'Ans



Numéro 2023/201

Mercredi 8 mars, de 15 à 15 h30

Heure du Conte : Gare au loup (enfants de 4 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit - Réservation : 04 247 73 56

Jeudi 16 mars 2022, de 9h30 à 12h

Rencontres « Lectures Plurielles » avec une sortie culturelle

Réservation bibliothèque Arsène Soreil : 04 247 73 56

Samedi 18 mars, 11h - 18h

Festival Nourrir Ans 2023, Save the date !

Centre Culturel d'Ans

Le festival de la transition alimentaire « De la graine à l'assiette »

Avec le soutien de Nourrir Liège - CATL

Tout au long de la journée, retrouvez les nombreuses activités proposées par des associations, artisans, agriculteurs et producteurs ansois. Des animations pour s'amuser, découvrir, échanger, rencontrer, déguster, se conscientiser...

Entrée gratuite !

Plus d'infos sur www.centreculturelans.be



Nourrir Ans

« DE LA GRAINE À L'ASSIETTE »

Samedi 18 mars 2023
11h00 > 18h00

Dégustations et vente de produits locaux • Ateliers
Grainothèque • Découvertes et sensibilisations
Jeux • Lecture • Ambiance familiale

Centre Culturel d'Ans
Place des anciens combattants, 1
4432 Alleur

ENTRÉE PRIX LIBRE
Infos : www.centreculturelans.be | info@centreculturelans.be



Solidarité avec la population ukrainienne